Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 140 (1995)

Heft: 9

Rubrik: Revue des revues

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Revue des revues

Par le capitaine François Schmutz

Revue de l'OTAN,

mai 1995

Partenariat pour la Paix: initiative danoise dans la Baltique

Dans l'édition de mai 95 de la *Revue de l'OTAN*, Hans Haekkerup, ministre de la Défense du Danemark, expose les initiatives prises par son pays dans le cadre du Partenariat pour la paix (PfP) en vue du renforcement de la sécurité et de la coopération militaire autour de la Baltique.

Désireux de tirer profit de la collaboration naissante sur les rives de cette nouvelle mer intérieure européenne, le Danemark a décidé de concentrer ses ressources limitées à des programmes ciblés. Il a par conséquent conclu une série d'accords bilatéraux de coopération militaire avec la Pologne, la Lettonie, la Lituanie, l'Estonie et la Russie. Le Danemark entend ainsi renforcer les relations militaires mutuelles dans le cadre du PfP et du Conseil de coopération nord-atlantique (CCNA). Entre autres activités, ces accords prévoient des visites réciproques, des échanges de personnels et d'étudiants, des exercices et des stages de préparation conjoints, la participation à des cours des Nations-Unies, ainsi que des opérations de recherches et de sauvetage aériennes et maritimes. Surtout, ces accords tiennent compte des besoins particuliers et des intérêts des différents pays signataires. Cela permet une approche ciblée et pragmatique de la coopération.

Au delà de cette approche bilatérale, le Danemark est également à l'origine de plusieurs initiatives multilatérales visant à renforcer la sécurité de la région de la Baltique. La mise sur pied d'un



bataillon conjoint de maintien de la paix, dénommé BALTBAT, est l'une de ces initiatives. Ce bataillon a avant tout été créé dans le but d'aider les Etats baltes à se préparer à participer à des opérations de maintien de la paix sous l'égide notamment des Nations-Unies. Il doit entre autre permettre aux trois Etats baltes d'acquérir le savoir-faire et les connaissances nécessaires à la mise sur pied de leur propre contingent. Une autre forme de coopération développée sur les rives de la Baltique est la coopération trilatérale entre le Danemark, l'Allemagne et la Pologne. Elle est fondée sur des rencontres semestrielles entre les ministres et par des exercices conjoints. L'objectif est de mieux préparer des unités danoises, polonaises et allemandes à travailler ensemble dans le cadre d'opérations de maintien de la paix. Il s'agit entre autres de renforcer l'aptitude des unités à travailler dans un environnement multinational. En outre, cette collaboration trilatérale est un moyen, pour la Pologne, d'entrevoir les possibilités et les obligations liées à l'appartenance à l'OTAN.

L'élargissement de l'OTAN

L'OTAN prépare une étude, lancée par les ministres des Affaires étrangères en décembre dernier, qui analysera l'impact de l'élargissement de l'Alliance sur son efficacité et son évolution. Une multitude de problèmes complexes devront être abordés avant que l'élargissement puisse se faire, dont les répercussions sur la structure de commandement intégrée de l'OTAN, sur son infrastructure et sur sa stratégie de déploiement. Le cadre institutionnel doit, lui aussi, être examiné, notamment sous l'angle des relations avec l'Union Européenne et l'UEO. Bien entendu, la Russie doit être prise en compte dans cette réflexion. Geoffrey Lee Williams, professeur et maître de recherche au Center of International Studies de

RMS N° 9 — 1995

l'Université de Cambridge fait le point sur la situation actuelle.

Air-Actualités,

mai-juin 1995

Dossier «Rafale»

Dans ses éditions de mai et juin 1995, *Air Actua-lités* publie un excellent dossier sur le *Rafale*, nouvel avion de combat français qui devrait être opérationnel à la fin de la décennie. Le programme *Rafale* est destiné à doter l'Armée de l'air et la Marine d'un avion commun, biréacteur, polyvalent et capable d'assurer la plus large gamme de missions possibles, par tous les temps, de jour comme de nuit. Capable d'emporter plus de 8 tonnes de charges militaires, les *Rafale* M,B,C, disposent d'un canon de 30 mm (*DEFA 791*) construit par Giat Industries.

Ils seront armés de deux types de missiles air/ air: le Magic 2 (Matra) qui équipe déjà la plupart des avions de combat français et le Mica, missile de nouvelle génération développé par Matra. Le Mica est doté de deux autodirecteurs différents: electromagnétique dopler actif (ADEM) et infrarouge à imagerie (ADIR); ces performances en font un missile moyenne portée idéal pour des missions d'interception. Le Rafale sera également équipé du nouveau missile air/sol Apache dont la première livraison de série est prévue pour mi-1998. Une présentation fouillée du viseur-visuel de casque Topsight et du nouveau radar à balayage électronique 2 plans (RBE2) ainsi qu'un reportage sur le soutien logistique intégré du Rafale complètent cet excellent dossier d'Air Actualités.

Défense nationale,

mai 1995

L'Europe: une puissance spatiale

Dans le cadre d'un dossier consacré à l'aéronautique et à l'espace, Jean-Marie Luton, directeur général de l'Agence spatiale européenne (ESA), décrit dans un bref article les activités de l'Agence dont la Suisse est membre à part entière. Au-delà des retombées commerciales et scientifiques de ses programmes, l'ESA a joué un rôle essentiel dans l'intégration des politiques spatiales européennes. Elle a contribué à développer et à stimuler les industries des divers Etats membres et permis des regroupements et des alliances au sein de l'industrie européenne. L'Agence emploie directement 2000 personnes et fait travailler plus de 40 000 personnes (dont 2000 scientifiques) dans l'industrie du Vieux Continent.

Les programmes de l'ESA peuvent être classés en trois catégories: les programmes de base, les programmes d'application et les programmes d'infrastructure. Les programmes de base représentent près de 20% du budget de l'ESA. Ils ont d'abord une vocation scientifique et technologique et sont coordonnés au sein du programme «Horizon 2000». En 1995, cinq satellites seront lancés dans des missions d'observation du soleil ainsi que du plasma au voisinage de la Terre. Les programmes d'application forment plus du tiers des activités de l'Agence dans les domaines de l'observation de la Terre, des télécommunications et de la microgravité. Le système d'observation météorologique Météosat, et les satellites de télécommunications gérés par Eutelsat, le programme «Spacelab» de recherche en microgravité sont des exemples du succès de l'ESA dans l'exploitation commerciale et scientifique de l'espace. Enfin les programmes d'infrastructure constituent le troisième volet des activités de l'Agence. Le lanceur Ariane garantit aux Européens un accès sans restriction à l'espace. Au-delà de l'aspect stratégique, Ariane est aussi un grand succès commercial puisqu'il détient plus de 60% du marché des lanceurs.

L'avenir de l'Agence spatiale européenne audelà de l'an 2000 pourrait bien se jouer lors de la conférence ministérielle d'octobre 1995. Seront à l'ordre du jour une redéfinition de la contribution européenne à la station spatiale internationale et les programmes complémentaires d'*Ariane 5*, qui devraient garantir la compétitivité du lanceur européen.

F. S.

50